

## Tâches principales du coordinateur des manifestations

Dont les tâches principales sont :

- assurer le lien entre les responsables des manifestations et le comité directeur notamment en identifiant les besoins de soutien,
- garantir le cadre général des manifestations sur la base des décisions du CD,
- préparer le calendrier annuel des manifestations de la Société,
- établir le lien avec l'USP afin d'assurer la réservation des salles et la présence de la Société aux différentes manifestations (lotos, fête nationale, ...)